

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 22 novembre 2011

(:odmalpedocs\docsstal\376709\1)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Branche ouest du contournement de Bienne par l'A5 Procédure de participation au 2^e trimestre 2012

Le nouveau projet général de la branche ouest du contournement de Bienne par l'autoroute A5 sera fera l'objet d'une procédure de participation au cours du deuxième trimestre 2012. Celle-ci portera également sur un plan directeur pour les villes de Bienne et Nidau après l'entrée en service de l'autoroute. La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a exposé mardi (22 novembre) l'avancement des travaux aux membres du groupe de suivi A5 branche ouest réunis à Bienne.

La délégation des autorités a donné son feu vert à l'élaboration d'un nouveau projet général pour la branche ouest en août 2010. Elle suivait ainsi la proposition du « groupe de travail régional Stöckli », qui s'était prononcé en faveur de la variante 2. Celle-ci prévoit une demi-jonction au Faubourg du Lac et une jonction complète à Bienne Centre, avec un raccordement de la rive droite du lac de Bienne par le tunnel de Port. Le groupe de travail demandait également que l'autoroute soit en grande partie couverte dans le secteur de la jonction de Bienne Centre.

La délégation des autorités a fait sien ce postulat. Elle a demandé une planification urbanistique d'accompagnement dans le but d'élaborer un plan directeur pour les communes de Bienne et Nidau dans le périmètre élargi du projet après l'entrée en service de l'autoroute prévue vers 2030. La planification urbanistique d'accompagnement a donné lieu, durant le premier semestre 2011, à une planification-test pour les environs des jonctions de Bienne Centre et du Faubourg du Lac. Quatre équipes d'architectes, des spécialistes et des représentants des autorités ont participé à la réflexion.

Les résultats de la planification-test ont été présentés lors de la séance du groupe de suivi. Leur conclusion temporaire : la couverture totale de l'autoroute dans le secteur de la jonction de Bienne Centre présente un intérêt limité sur le plan urbanistique. La solution optimale sera déterminée sur la base de l'étude d'impact sur l'environnement, des propositions urbanistiques et d'une analyse du rapport coût-utilité.

La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a insisté sur ce qu'elle avait déjà dit précédemment : « La branche ouest ne sera pas construite contre la volonté de la population ou de la région. C'est la raison d'être du groupe de travail régional. Celui-ci a adopté une position claire, qui fixe un cadre précis. Ce cadre devra être respecté. »

La délégation des autorités adoptera le nouveau projet général et les plans directeurs. La procédure de participation aura lieu au deuxième semestre 2012. Elle offrira à tous les milieux intéressés la possibilité d'exprimer leur opinion sur la branche ouest. La Confédération devrait donner son approbation en 2013 au plus tôt.

Le résumé du rapport final sur la planification-test peut être téléchargé sur Internet, à l'adresse www.be.ch/communiqués.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie, au 031 633 31 02.

